



JEUDI 14 MARS 9 H – 12 H

PROJECTION-DÉBAT :

INÉGALITÉS PROFESSIONNELLES À LA VILLE DE PARIS, COMMENT LES RÉDUIRE ?

Dans le prolongement de la grève du 8 mars, la CGT vous propose d'en parler, à partir de vidéos et de vos vécus d'agentes et d'agents : Comment débusquer ces inégalités ?

Comment gagner l'égalité salariale et améliorer les conditions de travail de toutes et de tous ?

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE

SALLE LOUISE MICHEL

BOURSE DU TRAVAIL

3, RUE DU CHÂTEAU D'EAU

MÉTRO RÉPUBLIQUE

Contact : femmes.mixite@us-cgt-spp.org



Services
Publics
Parisiens

la
cgt

www.us-cgt-spp.org

Pour vous informer, échanger, débattre de vos conditions de travail, comment venir à cette réunion d'information syndicale ?

Que vous soyez agents titulaires et non titulaires, syndiqué.e.s ou non syndiqué.e.s, vous avez le droit à une heure d'information syndicale par mois sur votre temps de travail plus le temps de trajet aller/retour. Vous pouvez cumuler vos heures sur 3 mois.

Il faut juste au plus tard prévenir 3 Jours en amont votre responsable. Si il y a refus, il doit être motivé et écrit.